

Jean-Paul Desbiens (1927-)

Alias Le Frère Untel
Professeur de philosophie

(1993)

Comment peut-on être autochtone ?

Remarques sur la question autochtone

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de l'article de :

Jean-Paul Desbiens (alias Le Frère untel)

Comment peut-on être autochtone ? Remarques sur la question autochtone

Québec: Secrétariat aux affaires autochtones, printemps 1993, 36 pp.

[Autorisation formelle accordée, le 20 janvier 2005, par l'auteur de diffuser toutes ses publications.]



jpdesbiens@sympatico.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 2 mars 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

[Présentation du livre](#) (texte au verso du livre)

[Avertissement](#)

Chapitre 1 : [Contexte et limites de ces remarques](#)

1.1 [Contexte](#)

1.2 [Limites](#)

Chapitre 2 : [D'où vient la question autochtone ?](#)

2.1 [Une minorité bien traitée](#)

2.2 [Le droit de premier occupant](#)

2.3 [La mutation culturelle](#)

2.4 [Une minorité angoissée](#)

2.5 [La chasse et la pêche](#)

2.6 [Une question ouverte](#)

2.7 [Le choc de la modernité](#)

2.8 [Le discours politique](#)

2.9 [Modernité et identité](#)

Chapitre 3 : [Lettre aux autochtones](#)

3.1 [Comment peut-on être Autochtone ?](#)

3.2 [L'autonomie gouvernementale](#)

3.3 [Autonomie et territoire](#)

3.4 [Une nouvelle alliance](#)

3.5 [Faut-il être Montagnais ?](#)

3.6 [Culture et culte](#)

Chapitre 4 : [Comment répondre à la question autochtone ?](#)

4.1 [La crise d'Oka](#)

4.2 [Le révisionnisme historique](#)

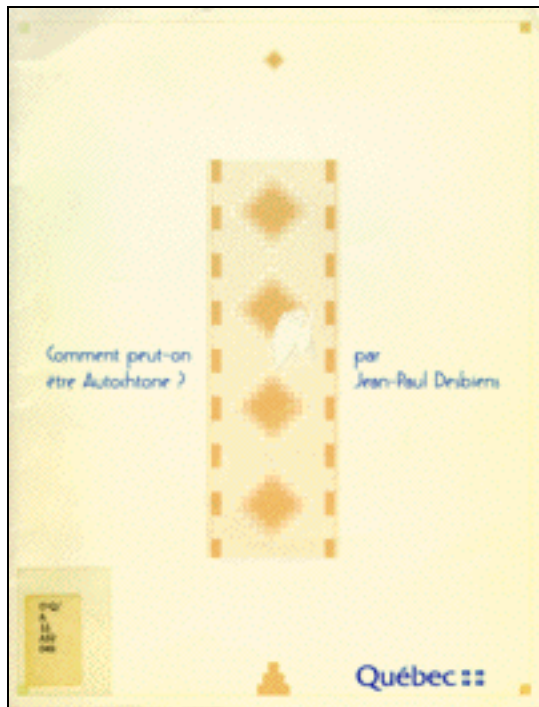
Chapitre 5 : [Remarques complémentaires](#)

- 5.1 [La langue](#)
- 5.2 [Les réserves](#)
- 5.3 [L'apartheid](#)
- 5.4 [L'accompagnement](#)
- 5.5 [La culture traditionnelle](#)
- 5.6 [La mendicité](#)
- 5.7 [L'Acte de Québec](#)
- 5.8 [L'écologie](#)

Chapitre 6 : [Conclusion](#)

Jean-Paul Desbiens (1993)

Comment peut-on être Autochtone ?
Remarques sur la question autochtone



Québec: Secrétariat aux affaires autochtones, printemps 1993, 36 pp.

Présentation du livre

(texte au verso du livre)

[Retour à la table des matières](#)

À la demande du Secrétariat aux affaires autochtones, Jean-Paul Desbiens a été associé à la démarche visant à l'élaboration de la politique québécoise en matière autochtone. Dans cette publication, il pose un regard neuf sur la question autochtone et nous présente ses réflexions. Avec sa plume caractéristique, celui qui s'est fait connaître sous le pseudonyme de « Frère Untel » aborde des sujets intéressants et actuels comme le choc de la modernité, l'autonomie gouvernementale, le territoire et nous fait prendre conscience de l'importance du dialogue entre les Autochtones et les autres Québécois.

Avertissement

[Retour à la table des matières](#)

Le titre de cette brochure, *Comment peut-on être Autochtone ?*, fait allusion, bien sûr, au *Comment peut-on être Persan ?* de Montesquieu. Mais surtout, il reprend le titre d'un interview du père André-Pierre Steinmann, publié dans la revue *Forces*, *Comment peut-on être Esquimau en 1970 ?* C'est en janvier 1993 que j'ai pris connaissance de l'interview en question. A presque un quart de siècle de distance, je suis surpris de la convergence de mes remarques en regard des observations, de l'analyse et de la prospective du père Steinmann. Comme quoi « le long chemin des hommes » met du temps à rejoindre les bords de la technique.

Jean-Paul Desbiens

1. Contexte et limites de ces remarques

1.1 Contexte

[Retour à la table des matières](#)

En septembre 1991, le Secrétariat aux affaires autochtones du gouvernement du Québec m'a proposé de participer aux colloques qu'il s'apprêtait à tenir à Sept-Îles, à Val-d'Or et à Montréal. Ces colloques constituaient la deuxième étape d'une consultation entreprise en vue de préparer une politique globale en matière autochtone. Les colloques en question devaient réunir des Autochtones et des Allochtones. Je reviendrai plus loin sur ce drôle de vocabulaire. ¹

¹ Autochtone. Du temps de mon enfance, et longtemps après, on disait « les Sauvages », pour désigner ceux que les manuels de géographie appelaient « les Peaux-Rouges ». Les Peaux-Rouges nous appelaient « Visages pâles ». On se criait des couleurs, par manuels scolaires interposés.

Ensuite, on a dit les Indiens, puis les Amérindiens. Le terme indien résultait de l'erreur de navigation de Christophe Colomb ; le terme amérindien ne corrigeait guère le parcours. On a donc ressorti le terme autochtone, par lequel les Athéniens se désignaient, par opposition au reste du monde, y compris les autres Grecs.

Pour désigner les Peaux-Rouges, le terme amérindien aurait été convenable, mais il laissait à découvert les Inuit, qui sont d'une autre descendance, souche, origine que les diverses nations amérindiennes. On a donc décidé de les coiffer toutes avec le terme autochtone. Du coup, symétriquement, linguistiquement et politiquement, vous et moi, nous devenions des Allochtones. Informez-en vos enfants et vos neveux et nièces, mais n'en dites rien à vos grands-pères : ils sont déjà assez mêlés comme ça.

Autochtone signifie : « qui est issu du sol même où il habite ». Le terme autochtone se « contredistingue » donc des termes : étranger, exotique, immigrant, créole, conquérant, envahisseur.

Lors des rencontres entre les Peaux-Rouges et les Visages pâles, j'ai entendu des Montagnais, des Hurons-Wendat, etc. refuser l'expression « les Autochtones et les *autres* Québécois... », pour la raison que cette expression im-

En ce qui touche les Autochtones, le colloque de Sept-Îles regroupait principalement des Montagnais, des Attikameks et des Naskapis ; celui de Val-d'Or, des Algonquins, celui de Montréal, des Mohawks, des Abénaquis, des Hurons-Wendat et des Micmacs. Les Cris avaient été invités au colloque de Val-d'Or et à celui de Montréal, mais ils ne se sont pas présentés. Depuis qu'ils sont « conventionnés » ès Baie-James et écologie réunies, ils se comportent comme un « syndicat ethnique », pour reprendre une expression de Jean-Jacques Simard . ²

plique qu'un Autochtone est *aussi* un Québécois. Or, un Autochtone se définit comme un Autochtone. Point. Il n'est ni Québécois ni Canadien.

Si autochtone signifie : qui est issu du sol où il est né, je suis un Autochtone et, de ce fait, je me distingue simplement d'un Italien né en Italie ; mais je ne me distingue pas d'un Murphy dont l'arrière-grand-père serait né en Irlande. Dès lors, jusqu'où faut-il remonter pour pouvoir se déclarer Autochtone ? Faut-il remonter jusqu'en 1608 ? Ça ne réglerait rien. Ceux que l'on appelle maintenant Autochtones ont pourtant bien dû venir de quelque part ailleurs qu'ici. En toute rigueur de terme, le seul Autochtone, c'est Adam dont le nom signifie justement : tiré du *sol*. (*Genèse* 2,7).

Tout était tellement plus simple quand il n'existait que des Habitants et des « Sauvages » !

Comme j'écrivais ces remarques, je mets la main sur *The New Republic* du 4 mai 1992. On y rapporte certains propos tenus lors d'une rencontre à l'université Rutgers (Newark) dont le thème était : « Les intellectuels et les changements sociaux en Europe de l'Est ». Le colloque réunissait une gerbe d'ex-dissidents, trois ou quatre prix Nobel de littérature bref, l'échelle américaine. Une invitée (précisons qu'elle s'appelle Tatyana Tolstaya, pour faire documenté), disait ceci : « Pour un Russe, la question de son identité est fort pénible. Qui que vous soyez est nié par quelqu'un d'autre. N'importe quelle hutte de boue, n'importe quelle mouche noire a déjà appartenu à quelqu'un d'autre » ! Sont fous, ces Russes et autres Tatars. Pourraient Pas être Allochtones, comme tout le monde ? (*L'Analyse* # 38, été 1992, pages 73-74).

² Jean-Jacques Simard, « La question autochtone », *L'Action nationale*, juin 1992, pages 709-734.

Il est symptomatique que l'on ait choisi le terme convention à propos de l'entente intervenue entre les Cris, les Inuit et le Québec touchant le harnachement de la baie James. La « culture » syndicale a fait son chemin. On conventionne. Ce qui veut dire que l'on achète un arrangement provisoire, et révisible *ad infinitum*. Aussi bien, les Cris n'ont pas mis long à maîtriser la culture syndicale : revendication sur le modèle liste d'épicerie, piquetage, contestation devant l'opinion et les tribunaux, etc.

En ce qui touche les Allochtones, les colloques regroupaient des fonctionnaires des différents ministères qui ont affaire aux Autochtones : Justice, Éducation, Santé et Services sociaux, Loisir, Chasse et Pêche, etc., de même que des personnes que leurs fonctions amènent à traiter avec les Autochtones : maires, directeurs d'école, directeurs d'hôpital, hommes d'affaires, etc.

Les trois colloques se sont déroulés selon une structure identique : premier jour, cérémonie d'ouverture et souper ; deuxième jour, rencontre plénière, suivie de discussions en ateliers qui duraient toute la journée ; troisième jour, dernière séance de travail en ateliers suivie d'une plénière et discours de clôture du ministre délégué aux Affaires autochtones, Christos Sirros.

Dans chacun des ateliers, on devait échanger, à partir d'un certain nombre de questions, sur les trois thèmes suivants : se connaître pour se respecter ; vers l'autonomie ; vers un projet d'avenir.

Lors de la séance plénière du deuxième jour, l'équipe du Théâtre Parminou présentait, à chaque colloque, un sketch qui mettait en scène deux pêcheurs dans un canot, sur un lac : un Autochtone et un Blanc. Les deux interlocuteurs échangeaient les préjugés et les stéréotypes courants de chaque groupe, l'un vis-à-vis de l'autre : le Blanc, arrogant, bavard, maladroit et pollueur ; l'Autochtone, parasite, ivrogne, revendicateur. En vérité, c'est à peine si les propos étaient caricaturés. Au demeurant, cette saynète visait et atteignait son but de catharsis.

1.2 Limites

[Retour à la table des matières](#)

Mon travail consistait à suivre les travaux en ateliers et à présenter une synthèse des échanges lors de la dernière séance plénière de chacun des trois colloques qui eurent lieu respectivement les 30, 31 octobre et 1er novembre, à Sept-Îles ; les 13, 14 et 15 novembre, à Val-d'Or, les 27, 28 et 29 novembre, à Montréal.

Par la suite, j'ai fait un bref séjour chez les Inuit, à Povungnituk, en mai 1992, et un autre chez les Montagnais, à La Romaine, à la fin juin de la même année.

Dès la première rencontre que j'eus avec des représentants du Secrétariat aux affaires autochtones, je les avais bien avertis que je n'étais nullement un expert ni même un connaisseur ès affaires autochtones. Tout au plus étais-je un citoyen averti en la matière, et encore, de fraîche date. Depuis les événements d'Oka de l'été 1990, pour tout dire. Même que je fus informé du dénouement de la crise (si dénouement il y a eu) par la télévision jordanienne, alors que je me trouvais en Israël, pour un séjour d'étude.

À ma mise en garde, on répondit que l'on n'était pas à la recherche d'un expert, d'un universitaire, d'un spécialiste en affaires autochtones. On cherchait plutôt un regard neuf, désintéressé, innocent, si l'on veut.

Ces avertissements donnés, et pris en compte par les représentants du Secrétariat, je me déclarai intéressé. Voilà donc la genèse et le cadre de mon initiation aux affaires autochtones. C'est de cette expérience que je veux maintenant vous entretenir.

2. D'où vient la question autochtone ?

[Retour à la table des matières](#)

J'ai eu l'occasion de parcourir une partie de la collection de la revue *RENCONTRE*, publiée depuis 14 ans par le Secrétariat aux affaires autochtones. Ce survol des activités du Secrétariat révèle la diversité et l'importance de la question autochtone auprès du gouvernement en même temps que l'ampleur de la prise de conscience politique des Autochtones eux-mêmes. On ne compte plus les rencontres, les colloques, les visites organisées par le gouvernement du Québec, sans parler des nombreuses associations autochtones qui oeuvrent dans divers secteurs : éducation, coopératives, toxicomanies, promotion des arts, lutte contre la violence conjugale, etc. À quoi s'ajoute le travail de di-

zaines de fonctionnaires affectés à temps complet dans le domaine de la santé, de la justice, des affaires sociales, du loisir, de la chasse et de la pêche, etc.

Je ne parle ici que de l'action du gouvernement québécois, mais il y a aussi des dizaines de fonctionnaires fédéraux qui s'occupent, de leur côté, de l'application de la Loi sur les Indiens. Pour les seuls Autochtones du Québec, on compte plus de 400 fonctionnaires fédéraux ou provinciaux qui sont affectés à temps plein aux affaires autochtones, soit plus ou moins un fonctionnaire pour 150 Autochtones. Il est bien évident qu'une bonne partie du travail de ces fonctionnaires se recoupe ou s'annule, compte tenu des chicanes de juridiction entre les gouvernements fédéral et provincial et même entre les divers services d'un même gouvernement. Ce sont des choses qui arrivent. Il demeure que l'on pourrait s'étonner qu'après tant d'efforts et d'argent, investis depuis si longtemps, auprès d'une population qui dépasse à peine 60 000 personnes, il subsiste encore une « question autochtone ».

En ce qui a trait aux sommes d'argent consacrées aux affaires autochtones, on sait qu'elles sont énormes. Dans le passé récent et encore à l'heure actuelle, des sommes importantes ont été purement et simplement gaspillées, non point par fraude, mais par bêtise administrative, par le fait de décisions parachutées à partir de bureaux lointains, par inculture, oserais-je dire. Je n'ignore pas par ailleurs, disant ces choses, que des sommes énormes sont également gaspillées chez les Blancs, par les Blancs. Il suffit bien de penser au stade olympique ou encore au Pélican de La Malbaie... Ce que je dis, c'est que beaucoup d'argent est investi dans la question autochtone. Preuve en soi que l'argent n'est pas une panacée et qu'il ne peut jamais remplacer une volonté politique éclairée.

2.1 Une minorité bien traitée

[Retour à la table des matières](#)

Parmi les traits qui se dégagent de mon expérience « ès affaires autochtones », l'un des plus forts est le suivant : je ne crois pas qu'il

existe sous la lune de groupes minoritaires qui soient l'objet de tant de soins, et auquel on consacre autant d'argent, que les Autochtones.

Mon étonnement est le suivant : comment expliquer qu'après tant de soins professionnels, administratifs et financiers, la situation soit encore ce qu'elle est, c'est-à-dire deux choses :

- a) les Autochtones se sentent exploités, abandonnés, misérables, et leur condition générale, sociale et culturelle, est toujours aussi précaire ;
- b) comment expliquer que les Autochtones cherchent à présenter le Québec, dans leur discours officiel à usage interne et externe, comme le grand oppresseur ?

Les immigrants italiens ou asiatiques sont plus nombreux au Québec que les Autochtones. Or, il n'y a pas de « question asiatique ou italienne » au Québec. Un élément de réponse à cette question, c'est que l'immigrant italien ou asiatique arrive ici dans l'intention de s'assimiler ; il ne réclame aucun droit inhérent.

La minorité autochtone au Québec n'est pas une minorité opprimée. Selon un document du Conseil de la langue française, c'est au Québec que la différence de revenus entre les Autochtones et les autres citoyens est la moins grande au Canada. C'est aussi au Québec que les Autochtones vivant dans des réserves connaissent le meilleur niveau de vie ; c'est également au Québec que les langues autochtones sont les plus vigoureuses. (*Le Soleil*, 13 août 1992) Nonobstant ces faits, la rhétorique officielle de beaucoup de leaders autochtones continue de présenter le Québec comme le grand oppresseur.

2.2 Le droit de premier occupant

[Retour à la table des matières](#)

L'Autochtone n'est pas un immigrant ; il était ici avant les Blancs. Il réclame les droits de premier occupant. Il y a là une grande ambiguïté en même temps qu'une requête légitime. Le droit de premier oc-

cupant n'est pas imprescriptible. J'avais 12 ans quand ma famille a été chassée de la maison paternelle par le pouvoir municipal blanc, pour la raison que mon père ne pouvait pas payer les taxes. Cette maison, il l'avait payée comptant avant de se marier. Puis, ce fut la « crise ». Qu'est devenu mon droit de premier occupant ? Et que dire des milliers de propriétaires qui sont expropriés chaque année pour faire de la place à une école, une autoroute, un aéroport ? Certes, il y a compensation financière ; elle n'est pas toujours très généreuse. Quoi qu'il en soit, tous recours faits, on t'exproprie.

Je n'étends pas cet exemple au cas des Autochtones. Je dis quand même qu'il y a des limites à l'invocation du droit de premier occupant. Il faudrait citer ici la fable *Le chat, la belette et le petit lapin*. Il y est question de « premier occupant ». La triste moralité de la fable, c'est que Raminagrobis, chat dévot et faisant la chattemite, mit les deux plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre.

Les Autochtones ne peuvent plus revenir à la condition de premiers occupants. Ils ne le peuvent pas et ils ne le veulent pas. Ils ne le peuvent pas pour la raison que les Blancs occupent le territoire depuis trop longtemps et que c'est eux qui l'ont aménagé tel qu'il est aujourd'hui. S'agit-il de rétrocéder Montréal aux Mohawks ? Ou Sillery aux Hurons-Wendat ? Ou le Lac-Saint-Jean aux Montagnais ?

Les Autochtones ne veulent pas revenir à la condition de premiers occupants à tous égards. Ils ne veulent certainement pas revenir avant les carabines, avant les moteurs, avant l'électricité, avant les hôpitaux, avant les avions, avant la télévision, avant la radio.

2.3 La mutation culturelle

[Retour à la table des matières](#)

Les Autochtones sont des mutants ; non pas des mutants au sens biologique (encore que l'avenir est probablement au métissage), mais des mutants culturels. Il s'agit là d'une loi sociologique implacable. Vivre, c'est se transformer. Notre identité individuelle et collective ne nous est donnée qu'en germe. Je n'ai plus une seule cellule de mon

bagage initial, si j'en crois la science ; je dis quand même toujours *je*, qu'il s'agisse de mon *je* d'il y a 50 ans, quand je dis : « Je me souviens, j'avais 12 ans ... », ou de mon *je* statistiquement envisageable selon l'espérance de vie que les actuaires des compagnies d'assurances me concèdent chichement. Quoi qu'il en soit, j'aimais le grégorien, et on me l'a soufflé ; j'aimais Rina Ketty et je dois l'écouter en cachette, pour ne pas faire rire de moi. Et surtout, je dois maintenant « marcher dans les sentiers où courait mon enfance », comme disait, je pense, Gilles Vigneault.

La musique de Kashtin est assez loin des mélopées montagnaises, j'imagine ; c'est pourtant cette musique qui roule sur les ondes de la radio communautaire, de Pakuashipi à Mashteuiatsh. Idem pour la vie dans le bois : pour les jeunes, c'est de l'ordre du symbole, comme pour les chrétiens, une retraite à Saint-Benoît-du-Lac. Pour les vieux, c'est peut-être de l'ordre de la nostalgie. Qu'ils se consolent : ils ne sont pas les seuls nostalgiques, car c'est l'homme moderne tout entier qui est nostalgique, parce que déraciné.

Je revois ces deux vieux Montagnais de La Romaine, assis près de leur chaloupe, silencieux, regardant vers le fleuve. Nous nous sommes approchés d'eux. Même s'ils parlaient français, il était impossible de les rejoindre. Ils étaient au-delà de la curiosité ou de la sympathie, emmurés dans leur solitude.

2.4 Une minorité angoissée

[Retour à la table des matières](#)

La culture de masse, les mass médias, nous massifient, justement, mais nous laissent tout fin seuls avec notre problème « identitaire », pour parler comme les sociologues. Or, une masse n'est pas un peuple.

Ainsi donc, les Autochtones, d'une part, constituent une minorité entourée de soins politiques, administratifs et financiers considérables ; d'autre part, un écart important demeure encore entre les conditions de vie des Autochtones et celles de la population du Québec en général : le taux de mortalité due aux Maladies infectieuses et parasi-

taires est de 2 à 10 fois supérieur, chez les Autochtones ; le taux de suicide, trois fois supérieur, le taux de mortalité infantile, trois fois et demie plus élevé ; l'espérance de vie, pour ceux qui vivent dans les réserves, est de 8,6 ans inférieure. Enfin, bien que les Autochtones sont à peine 1% de la population du Québec, ils représentent 2,74% des détenus.

Ces quelques statistiques montrent bien que l'argent et la politique ne constituent pas, à eux seuls, la réponse à la question autochtone. La réponse ne peut venir que de l'intérieur, de l'âme même des Autochtones. Les Blancs peuvent *autoriser* la réponse ; ils ne peuvent pas *l'ordonner*. Le pouvoir politique agit de l'extérieur ; l'autorité, c'est ce qui favorise la croissance, selon l'étymologie du mot. On ne fait pas fonctionner une horloge en tapant sur le balancier ; le ressort doit être intérieur.

Ce qui ne fait pas de doute pour moi, c'est que les Autochtones ont une âme. Attention ! Je ne reprends pas ici la vieille blague du « sexe des anges » ou celle de « l'âme des femmes ». Je dis qu'ils ont de l'âme en ceci, en tout cas, que l'on observe « un retour au mode de pensée traditionnel et à la spiritualité comme moyen de restructuration culturelle et sociale ». ³ Je le dis ailleurs dans ce texte, mais je le mentionne tout de suite, j'ai été frappé, lors des colloques de l'automne 1991, du soin que prenaient les leaders autochtones de commencer les séances de travail par un rappel de la transcendance. On peut bien rigoler à ce sujet, ou faire l'entendu, mais on n'y coupera pas : pas de culture sans culte. Le Musée de l'humour et les festivals du rire n'amusement que les badauds et ne sauvent pas longtemps de l'angoisse de vivre. Les raisons de vivre, la raison d'être sont au-delà de la raison, des chansons, de la sécurité mur à mur. A ce sujet, le Québécois et l'Autochtone ne sont pas différents ; je croirais même que l'Autochtone a pris un peu d'avance, à cause même de sa plus grande misère. Quand on ne se sent pas perdu, on ne pense pas à se sauver.

³ *Le chemin parcouru*, Secrétariat aux affaires autochtones, 1991, page 19.

2.5 La chasse et la pêche

[Retour à la table des matières](#)

Un autre trait de mon expérience ès affaires autochtones, c'est l'importance démesurée de la chasse et de la pêche dans les conversations, les revendications, les colloques. Qu'on ne me raconte pas d'histoire avec ça ! La chasse et la pêche n'assurent plus la survie, ni même la vie de personne. D'abord, parce que l'on manque de gibier, ensuite, parce que Brigitte Bardot a ruiné le commerce de la fourrure après avoir montré son cul à la planète entière. Je parle aussi des Blancs. La Fédération québécoise de la faune compte 250 000 cotisants. Chacun veut sa truite, son caribou, son orignal. Les plus riches, les très riches, veulent un saumon en plus. Beau sujet de chicane entre les Autochtones et les Blancs. Faux problème. On est dans l'ordre de l'imaginaire, de part et d'autre. On n'est pas dans l'ordre de l'arrangement de la cité. Ce conflit frontalier, d'ordre psychologique et non pas économique, se réglerait assez facilement au niveau régional. Le problème, c'est qu'on veut le régler avec des lois et des règlements concoctés dans des bureaux de Québec ou d'Ottawa.

À ce sujet, je comprends les premiers occupants, surtout les plus vieux, qui sont humiliés de devoir demander et produire un permis pour faire ce qu'ils ont toujours fait. Que les Autochtones aient un peu pêché « au filet », cela se comprend. Les jeunes Blancs ne sont pas capables de ramasser leurs déchets après un dîner dans une cafétéria de polyvalente ou de collège ; pourtant ils sont tous « écolo-granolo-fibreux ». Les Autochtones sont parfaitement capables de se discipliner, de concert avec les Blancs, pourvu que ce soit au niveau régional, là où les problèmes sont concrets et les intérêts, tricotés serrés. Les principes ne composent jamais ; les intérêts, toujours.

2.6 Une question ouverte

[Retour à la table des matières](#)

Le fait que la question autochtone demeure ouverte, au sens où l'on dit qu'une plaie est ouverte, s'explique par des raisons qui tiennent au comportement des Blancs et au comportement des Autochtones eux-mêmes. En ce qui a trait aux Blancs, quatre raisons expliquent, sinon l'échec pur et simple de nos tentatives de solutions, du moins le piétinement devant une solution d'avenir. Ces raisons sont les suivantes :

- le sentiment de culpabilité historique vis-à-vis des Autochtones ;
- la tendance à vouloir régler la question autochtone selon une mentalité purement juridique ;
- le réflexe qui consiste à vouloir appliquer des réformes exclusivement politiques pour régler des problèmes socio-culturels ;
- le racisme occulte (dites paternalisme, si vous préférez) qui nous amène à traiter les Autochtones comme des enfants. Cette attitude conduit à maintenir les enfants dans l'enfance. Or, les enfants sont des êtres qui ne veulent qu'une chose, au fond : sortir de l'enfance. ⁴

En ce qui a trait aux Autochtones, les raisons de l'échec des solutions apportées jusqu'à maintenant, ou du piétinement devant une solution d'avenir, sont, au fond, le « négatif », comme on dit en photographie, de l'attitude des Blancs : les Autochtones nous renvoient l'image que nous nous sommes formée d'eux-mêmes :

⁴ Chacune de ces raisons pourrait être développée. Elles l'ont été de façon remarquable dans un mémoire déposé par Patrick Lewtas, en mars 1992 auprès de la Commission parlementaire sur la souveraineté. Je ne reprends ici que les divisions de la section intitulée : « Attitudes to self-government. Indian self-government : Canada chooses apartheid ».

- en face du Blanc coupable, ils agitent leur misère sociale et culturelle ;
- devant notre mentalité juridique, ils ont développé l'attitude de la victime qui présente sa cause devant un juge, et un juge d'un tribunal international, de préférence ;
- devant notre réflexe de vouloir régler des problèmes socio-culturels par des réformes d'ordre exclusivement politique, ils ont sécrété leur propre classe politique, entraînée et accompagnée par des experts blancs ;
- devant notre racisme occulte (ou notre paternalisme de parents mal assurés), ils invoquent leur droit à une différence ontologique.

Mais à trop insister sur la différence ontologique, ne risque-t-on pas de provoquer, « indivisiblement », le racisme, d'une part ; l'apartheid, d'autre part ?

Il est bien évident que beaucoup de monde trouve son profit dans le maintien et la rationalisation de ces attitudes ⁵ :

- les politiciens des deux bords, d'abord, qui sont ainsi dispensés de faire leur métier propre, celui de prendre des décisions, de s'engager dans des directions annoncées et maintenues,
- les experts de tous horizons, qui font carrière dans l'étude des différences ;
- les technocrates des divers paliers de gouvernement, qui y trouvent l'occasion d'étendre sans cesse leur pouvoir,

⁵ Bernard Cleary dans son livre *L'enfant de 7000 ans* (Septentrion, 1989) consacre un chapitre à cet aspect de la question sous le titre *Les fossoyeurs*, pages 185-199.

- les élites autochtones, qui justifient leur statut privilégié sous couvert de défendre les intérêts de leur société : rares sont les généraux pacifistes. On sait, notamment, que les femmes autochtones redoutent une autonomie gouvernementale autochtone qui risquerait de les priver de la protection de la Charte des droits et des libertés.

2.7 Le choc de la modernité

[Retour à la table des matières](#)

De quoi s'agit-il ? Qu'est-ce que la question autochtone ? Du côté des Blancs, il s'agit de favoriser la survie et le développement de groupes humains établis en Amérique depuis plusieurs millénaires ; du côté des Autochtones, il s'agit de surmonter le choc de la modernité. Voilà ce qu'il faut voir et ce qu'il faut dire.

La Loi sur les Indiens date de 1876. C'est elle qui a officialisé les réserves et placé les Autochtones sous tutelle fédérale. Les gouvernements provinciaux ne s'inquiétaient guère de la question. Les Autochtones, non plus, pour la raison qu'ils pouvaient continuer de vivre, et même un peu mieux, selon leur mode de vie ancestral : jusqu'à il y a 50 ans, les Autochtones menaient, en gros, leur vie de toujours.

Certes, cette vie avait déjà été profondément affectée par l'arrivée des Blancs, et ils en avaient déjà payé le prix. Mais enfin, ils s'en étaient plus ou moins accommodés. Puis survint pour eux comme pour nous le choc de la modernité. Les mots moderne et modernité sont ambigus. Saint Thomas parlait des « modernes » en 1250. Remplaçons modernité par industrialisation. Le Québec des années 1940 a dû faire face au choc de la modernité. Ce Québec était celui de Maria Chapdelaine. Mon père avait 27 ou 28 ans quand Louis Hémon écrivait son chef-d'œuvre. Le Québec des années 1940 a accepté de relever le défi de la modernité. Le défi de cette première modernité. Il a dû ensuite faire face au choc d'une autre modernité et aux conséquences de la précédente. Cela a donné la Révolution tranquille.

Il y a des gains et des pertes dans ces opérations. Il n'est même pas possible d'établir un bilan des profits et pertes. Mais toujours est-il

que le Québec a renoncé à l'univers de Maria Chapdelaine. Tout ne va pas pour le mieux dans la civilisation postindustrielle, comme il faut bien appeler la période où nous sommes entrés depuis une trentaine d'années, mais on ne peut pas défaire ce qui a été fait ni même refaire ce qui a été défait. Quoi qu'il en soit, je ne retournerais pas à l'époque de Maria Chapdelaine, ni même en 1960.

Or, il arrive ceci pour les Autochtones : ils ont été frappés presque simultanément par deux houles successives de modernité : celle de l'industrialisation et celle qui n'a pas encore de nom, mais que l'on voit à l'œuvre. Dites postmodernité, si cela vous arrange.

Les Québécois, les Québécois francophones surtout, sont passés d'une civilisation rurale à une civilisation urbaine et industrielle en moins d'une génération. Les Autochtones, à toutes fins utiles, ont été rejoints directement dans leur univers traditionnel par la civilisation postindustrielle : à Povungnituk, on regarde *Dallas* à la télévision en sirotant une bière, par -40°C, et dans un village condamné au régime sec.

Je fais ici une digression à propos du régime sec dans les réserves et chez les Inuit. On peut se demander pourquoi il est maintenu. La prohibition, comme l'Index pour les catholiques d'avant Vatican II, et comme toute forme de censure, maintient les êtres dans l'infantilisme. Quand on est contraint par une force externe, on n'a plus le choix « qu'entre subir ou comploter », comme dit Marcel Conche.⁶ La vertu ne s'impose pas. La vertu ne libère que si elle s'adresse à la liberté.

Les Québécois aussi regardent *Dallas*, mais ils ont d'autres références sous les yeux. Je crois savoir que la série *Dallas* date déjà de quelques années. J'emploie ce titre comme symbole. De toute façon, dans l'univers de la télévision, tout change tellement vite et, par ailleurs, tout est tellement répétitif, qu'une série vaut l'autre.

De plus, les populations autochtones ont une moyenne d'âge très basse. Dès lors, il est aisé de comprendre la brutalité du choc culturel qui frappe ces populations. D'une part, en effet, les jeunes Autochto-

⁶ Marcel Conche, *Le fondement de la morale*, Éditions de Mégare, 1982.

nes, comme tous les jeunes du monde, aspirent à posséder les objets de la civilisation qu'ils ont sous les yeux ; les plus âgés, d'autre part, redoutent avec raison la rupture culturelle et sociale qui ne peut pas ne pas découler de la séduction de la civilisation postindustrielle, surtout pour ceux qui sont, à toutes fins utiles, condamnés à vivre dans un environnement très dur et sans horizon.

Je parle d'objets. Les objets ne sont pas innocents ; ils sont des concentrés de civilisation et de technologie. La scie mécanique, le bateau à moteur, la motoneige, la télévision, l'avion, l'ordinateur, et j'en passe quelques-uns, commandent des transformations mentales et sociales incompatibles avec des modes de vie et de pensée traditionnels. On ne peut pas chasser en motoneige comme on chasse à pied ; on ne se déplace pas en avion comme en traîneau à chiens ; on ne s'imbibe pas de télévision, comme on s'imbibe d'un paysage immobile et secourable.

2.8 Le discours politique

[Retour à la table des matières](#)

Le discours politique, autant celui des Blancs, plus ou moins fausement attendris, que celui des leaders autochtones, plus ou moins intéressés, bloque une prise de conscience efficace chez les uns et les autres. Par prise de conscience efficace, j'entends ceci, quitte à me répéter : les Autochtones doivent entrer résolument dans la modernité pour la simple raison qu'il n'y a nulle part ailleurs où aller, à moins d'envisager un utopique retour en arrière ou un repli sur soi par mode de baroud d'honneur. Curieusement, il n'y a que les armes et la drogue que l'on ne refuse nulle part. Je pense aux Kurdes ou aux Afghans, qui sont (qui nous semblent, en tout cas) encore en plein moyen âge, mais qui ont tous une mitraillette entre les mains. Je pense aussi aux Autochtones (comme on ne disait pas à l'époque) qui n'ont pas débattu longtemps avant d'adopter les mousquets de Champlain et son eau-de-vie.

Au demeurant donc, les Autochtones n'ont pas d'autre choix que d'entrer dans la modernité. Dès lois, ils ont le choix entre l'assimila-

tion et l'intégration. L'assimilation n'est pas souhaitable, l'intégration suppose la transformation de leur culture. La rhétorique passéiste ne pourra rien là contre. Il me paraît intéressant de citer ici un paragraphe de Keith Crowe, dans *Histoire des Autochtones du Nord canadien*, p. 250 :

Deux mots sont souvent utilisés pour décrire le mélange des langues, des cultures, des races. L'un est « intégration », qui signifie ajuster les diverses parties ensemble pour faire un mode de vie complet. L'autre est « assimilation », qui signifie qu'un mode de vie est absorbé par un autre et disparaît. Les deux mots peuvent être utilisés pour ce qui se produit dans le Nord du Canada. Intégration et assimilation ont toujours fait partie de l'histoire humaine et ce qui se passe dans le Nord se répète partout dans le monde. Ce qui est probablement le plus important est la somme de bonheur ou de misère engendrée par ce processus, et cela dépend du degré de véritable civilisation dans le groupe dominant.

On trouve dans ce paragraphe une définition simple des mots intégration et assimilation. Je note surtout le rappel qui est fait du comportement du groupe dominant en termes de civilisation véritable.

2.9 Modernité et identité

[Retour à la table des matières](#)

Mais comment entrer dans la modernité, tout en demeurant soi-même ? Par l'éducation et par le gouvernement. Par éducation, j'entends cette institution d'éducation qui s'appelle l'école. Non pas que l'école puisse assurer toute l'éducation des jeunes, mais c'est elle et elle seule qui permet le passage entre l'éducation première, l'éducation familiale et l'éducation seconde, celle qui permet d'entrer et de se mouvoir dans le reste du monde : le monde du travail, le monde de l'organisation de la cité.

Par gouvernement, j'entends l'ensemble des institutions sociales que les hommes se donnent, modifient, habitent pour vivre ensemble le moins mal possible, se développer, accompagner le mouvement de

la civilisation. Un des pièges qui guettent les Autochtones, c'est de réclamer un gouvernement autonome qui ne serait qu'un calque du gouvernement des Blancs et qui serait en outre un gouvernement ethnique, c'est-à-dire la négation même de la modernité politique qui veut que chaque citoyen soit égal devant la loi, du simple fait qu'il est citoyen et non en vertu d'un statut d'exception.

3. Lettre aux autochtones

[Retour à la table des matières](#)

Je rappelais, au début de ce texte, dans quelles circonstances j'ai été amené à m'intéresser d'un peu plus près à la question autochtone. C'était l'automne 1991. En janvier 1992, j'ai écrit les réflexions, les impressions, les sentiments qui avaient déposé en moi à la suite de l'expérience des colloques. J'ai écrit ce texte sous la forme d'une *Lettre aux Autochtones*. Par la suite, j'y ai joint un post-scriptum à l'intention des Visages pâles.

« La continuité est un droit de l'homme ; elle est un hommage à tout ce qui le distingue de la bête. » (Ortega y Gasset)

J'avoue qu'avant ce qu'il est convenu d'appeler la crise d'Oka de l'été 1990, je ne m'étais guère intéressé aux Autochtones. J'ignorais combien ils sont au Québec et au Canada, en combien de nations ils sont rassemblés, quelles sont leurs conditions de vie et leur situation culturelle. J'en étais resté, à leur sujet, à mes souvenirs d'écolier de Métabetchouan.

Métabetchouan, mot montagnais qui signifie : « qui sort du bois en courant », car la rivière sort des Laurentides après 17 kilomètres de rapides, de rage et de virages entre deux murs de pierre avant de se perdre dans le lac Piekuakami, qui se perd dans le Saguenay, dompté par le barrage d'Alma, qui se perd dans le fleuve, qui se perd dans l'Atlantique... Et je n'ai rien dit de la Péribonka, la Petite et la Grande,

de la Mistassini, de l'Ashuapmushuam. Ni de la Couchepaganiche des vacances de mon enfance.

Je me souviens, j'étais exilé en Suisse, et des amis de par là me faisaient répéter ces beaux noms, juste pour la musique des mots : Arthabaska, Kamouraska, Chicoutimi, Kénogami, Manitoba, Abitibi, Nébraska, Canada, Harricana, Hochelaga, Rimouski, Québec.

Nous avons nommé ce pays, pour notre part, mais vous aviez commencé bien avant nous à l'habiller de votre amitié, « humaine fourrure, qui seule tient chaud ». (Alain) C'est en 1975 seulement que mon village natal a repris son nom de toujours. Entre-temps, on l'avait appelé Saint-Jérôme, ce qui n'est pas rien non plus : Jérôme, « le notaire du Saint-Esprit », comme dit Léon Bloy, pour ce qu'il a traduit la Parole de Dieu en latin. Mais, je m'égare...

Sans vouloir instruire le procès de cette époque, je note que mon bagage de souvenirs était léger, et qu'il était constitué de plusieurs fausses pièces. Ainsi, même si j'ai passé mon enfance à 30 kilomètres de la réserve montagnaise de Mashteuiatsh, je n'avais pratiquement jamais rencontré de « Sauvages », comme on disait à l'époque. Je me souviens toutefois que mon père, qui était bûcheron, en rencontrait parfois et qu'il admirait leur force et leur résistance physiques. Pour ces hommes rudes, la force était le premier critère d'évaluation d'un autre homme.

En commençant cette lettre, j'ai pensé d'écrire : « Chers Autochtones », mais cela me paraissait un peu familier : nous nous connaissons si peu. « Frères Autochtones » ne me paraissait pas convenir non plus. Vous vous appelez frères entre vous, mais je ne crois pas que vous utilisiez ce terme à tout venant. Je dis donc, tout simplement : Autochtones, comme tout le monde, ce qui est le signe même de notre gêne envers vous. Ce terme est un « no man's land » linguistique entre vous et nous. Un terme protégé non pas par le haut, mais dans l'abstraction. Dans le haut, on se rejoint toujours, car « tout ce qui monte converge » (Teilhard de Chardin), dans l'abstraction, on s'évapore.

Les faits de langage ne sont jamais insignifiants. À moins d'être un « Sauvage », personne n'utilise plus ce terme pour désigner les Au-

tochtones. Du temps de mes « écolâtries », j'ai appris qu'il existait des Hurons-Wendat, des Algonquins, des Iroquois, des Montagnais, etc. Mais couramment, c'est le terme sauvage qui circulait. En français, ce terme est généralement péjoratif. Pas toujours, cependant, car il signifie aussi indompté. Un mustang, c'est un cheval sans maître, un « mes-tengo », en espagnol.

Indomptés on voudrait bien l'être, mais les contraintes sociales et professionnelles nous rendent en fin de compte « haineux et dociles », comme disait Céline. Bavards par-dessus le marché.

3.1 Comment peut-on être Autochtone ?

[Retour à la table des matières](#)

Comment peut-on être Autochtone ? Montesquieu, pour se moquer de la badauderie des Parisiens, leur mettait dans la bouche la question : Comment peut-on être Persan ? Par badauderie, par ignorance, par facilité, on a la même attitude vis-à-vis de l'autre, de l'étranger, de l'Autochtone. On n'accepte pas d'emblée celui qui est différent de soi.

Derrière les déclarations de vos chefs ; dans les discussions « maitaineuses » des conseils, des comités et des colloques, devant la colère et la violence même de plusieurs d'entre vous, nous sommes nombreux à deviner votre requête profonde qui est celle de la dignité. Celui qui n'est pas considéré, il tue ou il se tue. Il se tue dans l'alcool, la drogue, la renonciation honteuse à lui-même. « Pour nous maintenir dans l'inconscience de ce qui se passait et de ce qui continue aujourd'hui, ils nous ont engourdis avec l'alcool et la bière. » ⁷

Vous voulez conserver votre identité : vous n'êtes pas des immigrants. Un immigrant, c'est quelqu'un qui décide d'aller ailleurs et de s'y établir aux conditions de ceux chez qui il débarque ; c'est quelqu'un qui décide de s'assimiler. Le processus d'assimilation peut durer une génération, guère davantage. À moins que, dans un espace donné (un quartier, une région), l'afflux d'autres immigrants de même culture

⁷ Ejinagosi, *Aki*, Conseil algonquin de l'Ouest du Québec, 1988, page 6.

renverse le processus : l'assimilé devient l'assimilateur. La culture est un système digestif.

L'identité, c'est la permanence dans son être biologique ou dans son être culturel. Le contraire de l'identité, c'est l'assimilation. Le vivant se transforme, mais conserve son identité en assimilant ce qui lui est étranger et en évacuant ce qu'il ne peut surmonter. C'est tout le processus de la digestion.

Comment s'appelle le système digestif de l'âme ? Culture, peut-être. La culture, c'est la langue et autre chose. Quoi d'autre ? Il existe 160 définitions, dûment répertoriées, de la culture. Richard Joly risque quand même la sienne : « Une culture est un système de valeurs, de comportements, d'institutions et d'objets qu'une société se choisit et utilise d'une manière plus ou moins unifiée et distinctive pour réaliser les projets qui expriment sa vision de sa plénitude et qui peuvent satisfaire son aspiration à dominer son destin. » ⁸

3.2 L'autonomie gouvernementale

[Retour à la table des matières](#)

Votre différence, c'est votre culture. Pour l'affirmer, vous réclamez l'autonomie gouvernementale. L'autonomie, c'est « le pouvoir, principalement d'un groupe politique, de s'organiser et de s'administrer lui-même, du moins sous certaines conditions et dans certaines limites. Sans ces réserves, l'autonomie serait souveraineté, c'est-à-dire indépendance absolue, en droit, d'un État à l'égard de tout autre État, ou de toute autorité supérieure, comme serait une autorité fédérale, une Société des nations, etc. » ⁹ Nous sommes prêts à vous accorder l'autonomie gouvernementale.

Au demeurant, il n'y a pas à se surprendre du fait que la question de l'autonomie demeure confuse et qu'elle soit à la fois objet de

⁸ Richard Joly, *Quand on pi-end sa langue pour sa culture*, ACELF, Les éditions « Le livre du pays », 1991, page 89.

⁹ Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, PUF, 1956.

convoitise et de peur. Il n'y a pas à s'étonner de la chose ni à s'en culpabiliser. Voilà une génération complète que les Québécois discutent de ce problème en ce qui concerne leur situation politique vis-à-vis du reste du Canada. Pour l'heure, aucune solution ne s'impose à l'évidence. On serait donc malvenus d'exiger une réponse rapide et univoque de votre part.

3.3 Autonomie et territoire

[Retour à la table des matières](#)

Vous réclamez des territoires, et c'est normal. Mais ici, il faut bien s'entendre. Au moment de l'arrivée des Blancs, vous étiez environ quatre millions.¹⁰ Il est un peu facile de dire que vous occupiez l'Amérique de Nord, du nord au sud et de l'est à l'ouest. Occuper un territoire, c'est autre chose que de planter quatre tentes. Présentement, vous réclamez les deux tiers du territoire québécois. De plus, vos réclamations territoriales se chevauchent.¹¹ À supposer même que nous vous accordions tout le territoire que vous réclamez, comment l'occuperiez-vous ?

Les Montagnais et les Attikameks, à eux seuls, réclament plus du tiers du Québec au titre de la récupération de leur territoire ancestral. Cet espace immense leur serait nécessaire pour pouvoir continuer (ou reprendre) leur mode de vie traditionnel de chasse, de piégeage, de pêche. Une telle revendication est insoutenable. Certes, les réserves sont trop exiguës et il ne devrait pas être tellement difficile de les agrandir, dans certains cas, ou de leur adjoindre des espaces qui ne leur seraient pas contigus. Mais on voit mal comment on pourrait attribuer le tiers du Québec à quelque 16 000 personnes. À ce compte-là, on peut être sûr qu'il y a plusieurs dizaines de milliers de Blancs qui seraient heureux de se voir attribuer quelques dizaines de mètres carrés en plus de leur balcon surplombant l'asphalte.

¹⁰ Renée Dupuis, *La question indienne au Canada*, Boréal, 1991, page 12.

¹¹ Ibid, page 80.

3.4 Une nouvelle alliance

[Retour à la table des matières](#)

On parle d'une politique globale. On dit politique et non pas loi. On aimerait pouvoir dire : alliance nouvelle, mais cette expression n'a pas cours chez les plaideurs. Je rappelle ici la remarque que Mgr Gérard Drainville a faite à Val-d'Or : « Nous avons une chance exceptionnelle, par la clarté et la vérité de nos rapports, de créer une société nouvelle. On y abandonnera les rapports de dominant à dominé et on y découvrira la terre comme un jardin que Dieu nous donne à cultiver ensemble, dans la générosité, le partage et l'humilité. »

La justice « n'est ni la vengeance ni l'égalité. » (Thibon) La justice exige que l'on traite différemment ce qui est différent. Non pas la différence du fort vis-à-vis du faible, mais la différence en soi. Car s'il s'agit de force, c'est la loi du plus fort qui s'applique, mais s'il s'agit de justice, nous savons depuis Aristote que traiter également des choses différentes, c'est une injustice. Le fondement de l'autonomie, c'est la différence signée par la justice.

La plupart d'entre vous ne se considèrent pas comme Québécois. Ni comme Canadiens, d'ailleurs, et pour la même raison. Nous comprenons la chose, et nous la respectons. Mais nous savons que nous sommes appelés à vivre ensemble sur le territoire où l'histoire nous a rassemblés. Nous ne referons pas l'histoire. Ni vous ni nous. Nous avons des torts envers vous. Nous pouvons en corriger quelques-uns et nous sommes disposés à le faire. Vous avez eu des torts envers vous-mêmes. Il vous appartient de les reconnaître. Certains attrait de la modernité vous ont séduits, vous ont conduits hors de vous-mêmes. Séduire, c'est mener à l'écart. Pour une part, parce que les lois des Blancs vous ont infantilisés. Pour une autre part, c'est vous-mêmes qui vous êtes laissés séduire. Cette part-là, vous devez l'assumer et la ramener à l'ordre, c'est-à-dire vous prendre en main.

Nous vous avons souvent trompés, abusant votre confiance. Dès son premier voyage, Jacques Cartier amena en France, sous promesse de les ramener, deux fils du chef iroquois qui lui avait fait confiance. On ne les a jamais revus. Ils ont dû mourir de honte à se faire promener devant les courtisans de François 1^{er}. « Comtes et marquises, je vous présente deux Peaux-Rouges. En cuir et en plumes. C'est bien la preuve que notre capitaine Jacques Cartier a bien pris possession du Canada. Soit dit entre nous, j'aurais préféré quelques lingots d'or. On se remboursera en castors, plus tard... »

Bien des fois par la suite, nous vous avons arraché des traités, des ententes, toujours abusant votre innocence ou votre faiblesse. Ou exploitant la complicité de quelques-uns de vos chefs. Mais voici que sous le choc même de la modernité, vous vous découvrez, tout ensemble, un poids politique sans proportion avec votre nombre, et devant la menace d'une assimilation irréversible.

Nous comprenons votre angoisse. Nous avons lu *Aki*. Tenez ! Nous vous en mettons quelques cris sous les yeux. On peut voir un cri, comme on peut entendre un silence. « Les couleurs sont les cris de l'ombre. » (Edmond Jabès)

Connaître la terre... c'est ainsi qu'ils ont accumulé beaucoup de connaissances sur les animaux qui marchent, qui volent, qui nagent. Sur l'utilisation des différents arbres. Sur les rivières sautant d'un lac à l'autre. Sur les vents qui viennent de partout... C'était ça notre école !

Respecter la terre... c'est ainsi qu'ils avaient inventé de belles façons de dire leur affection et leurs besoins au soleil, à la lune, à l'ours, à l'esturgeon et à tout ce qui vivait autour d'eux... C'était ça notre prière !

Partager la terre... pour que le cercle du peuple s'agrandisse, chaque homme et chaque femme avait son importance. Et à mesure que le cercle devenait plus fort, chacun et chacune avait plus de sécurité. Nos anciens avaient ainsi tiré de leur cœur et de leur tête des façons de travailler ensemble et de partager les richesses de la terre... C'était ça notre politique ! ¹²

¹² Ejinagosi, *Aki*, pages 3-4.

Nous sommes disposés à nous laisser éduquer par vous, comme les matelots de Jacques Cartier furent soignés du scorbut par des herbes que vous connaissiez. Saint-Just disait que « le bonheur est une idée neuve en Europe. » La démocratie aussi est une idée neuve. Neuve en ceci qu'elle n'a encore que bien peu servi. Nous avons à apprendre de votre pratique de la démocratie.

La culture est d'abord un phénomène de force. Je parle français parce qu'on m'y a obligé. Mes parents d'abord, puis l'école, puis ma société. Donc, la force. Je suis heureux de parler français. Je serais tout aussi heureux de parler finlandais, si j'étais né à Helsinki. La question de savoir s'il vaut mieux, en soi, être Finlandais ou Québécois francophone n'a pas de sens.

3.5 Faut-il être Montagnais ?

[Retour à la table des matières](#)

Faut-il être Montagnais ? (On comprendra que je dis Montagnais par mode de symbole). Bien sûr. Qui peut en décider ? Un Montagnais. Un Montagnais tout seul ? Évidemment non. Un Montagnais tout seul serait vite épuisé à donner des interviews aux anthropologues, aux ethnologues et à poser pour les photographes de *National Geographic Magazine*.

Faut-il être Montagnais ? Lord Durham s'était posé la même question au sujet des Canadiens français, vers 1840. Il s'était répondu, dans sa magnanimité, qu'on leur rendrait service en les assimilant « structurellement », administrativement, politiquement et autrement. Cela ne s'est pas encore produit. La foi, le nombre et la langue (et dans cet ordre) ont déjoué ses calculs. Pourtant, Lord Durham n'était pas stupide. C'était un grand civilisé, un civilisé de l'espèce britannique : les plus souhaitables des vainqueurs que l'on puisse souhaiter si l'on se mêle d'avoir été vaincu.

L'humanité n'a pas perdu du fait que les Québécois francophones sont encore là. La sagesse (le détachement ?) britannique en soit bénie. Car l'Angleterre aurait pu nous écraser. En vérité, je n'en sais rien.

Le possible, une fois réalisé, devient nécessaire. Mais il doit d'abord se réaliser.

L'humanité perdrait si elle perdait les Montagnais. Ici, je prends une comparaison un peu grosse : l'humanité se fend en quatre pour sauver les baleines blanches, les phoques, les pandas et même les éléphants. Elle a raison. Si jamais les éléphants disparaissaient, personne ne pourrait en fabriquer. On irait voir les derniers dans un zoo américain. L'humanité perdrait si les Montagnais disparaissaient. Elle ne pourrait pas en fabriquer par ordinateur.

Résumons-nous. De quoi s'agit-il ? Il s'agit de vous sauver. Non pas nous, vous sauver ; mais vous, vous sauver. Non pas avec notre permission. Avec notre aide, peut-être. Notre aide ! « Misery loves company ». Par rapport aux Québécois francophones, vous êtes environ 1% de la population. Soit à peu près la proportion des francophones du Québec en Amérique du Nord. La communauté dans la minorité pourrait nous rendre les uns et les autres réciproquement plus sensibles à nos craintes, nos besoins, nos espoirs.

3.6 Culture et culte

[Retour à la table des matières](#)

Pas de culture sans culte, comme le suggère déjà l'étymologie du mot culture. Le pape Jean-Paul II n'a pas hésité récemment à faire ce rappel scolaire. Une des choses les plus rafraîchissantes dont j'ai été témoin lors des colloques, c'est le rappel de la transcendance que vos chefs, tenaient à marquer par une intervention brève, mais significative.

Au-delà des enjeux politiques et économiques, à long terme, les solutions aux problèmes des relations entre les hommes se trouvent à la verticale et non à l'horizontale. Par définition, c'est toujours aux frontières, qu'elles soient géographiques, linguistiques, culturelles, que les conflits éclatent. Sans référence à un Père commun, les hommes deviennent des frères ennemis.

Qui sont les forts ? Les forts sont ceux qui ont un point de vue spirituel. (Soljénitsyne) Notre responsabilité est d'ordre spirituel. L'Esprit plane sur les lois, les élections, les comités, les colloques et autres avocasseries, comme il planait au-dessus du chaos au matin de la Création.

Le chemin à parcourir, le chemin à porter, sera long. Le chemin de l'homme à l'homme fait le tour du monde. La preuve, c'est que vous paradez devant l'ONU et à Genève, à Rio et à Séville, comme Jacques Cartier faisait parader deux de vos fils devant de provisoires marquises.

J'ai envie de terminer ma lettre sur un ton impressionniste, comme on dit en peinture. Dans le sketch présenté par le Théâtre Parminou, l'acteur algonquin dit que les Autochtones, entre eux, appellent les Blancs : les bavards. Par comparaison, ils se déclarent taciturnes. Je suis bien d'accord. Simone de Beauvoir, bavarde entre les bavardes, note, dans son *Journal d'Amérique*, comme l'avait reposée d'elle-même et de ses pareils, la taciturnité des Américains. Que n'aurait-elle pas dit de la vôtre ! Par association de nom, je pense à Guillaume dit le Taciturne, dont on rapporte cette remarque qui écluse la grandeur de l'homme à un niveau d'honneur oppressant : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. » Et je revois ce Touareg, dans un aéroport du Niger, qui attendait l'avion, comme moi. Moi, je marchais, je regardais ma montre à chaque cinq minutes, je m'impatientais. Lui, pendant au moins deux heures, demeura assis, bien droit, sans bouger, drapé dans son burnous, hautain comme l'éternité.

Appelons cela la réserve indienne...

4. Comment répondre à la question autochtone ?

[Retour à la table des matières](#)

Comme je le disais plus haut, avant la crise d'Oka, j'avoue que je n'avais guère prêté attention aux Autochtones. Je n'étais pas remonté faire le ménage dans le grenier de mes souvenirs d'écolier. Et je mets en fait que mis à part quelques centaines de fonctionnaires affectés aux affaires autochtones, d'universitaires et d'hommes politiques, j'étais, en la matière, dans la même situation que les autres citoyens du Québec.

L'ignorance dont je parle porte d'abord sur des données de fait : importance de la population en cause, ses lieux d'implantation, ses caractéristiques culturelles, son organisation politique. Elle porte aussi sur bon nombre d'événements historiques : les événements de leur propre histoire et de l'histoire que l'arrivée des Blancs leur a imposée.

Parmi les préjugés et les stéréotypes que l'on entretient au sujet des Autochtones, mentionnons ceux-ci : les Autochtones vivent aux dépens des Blancs, ils sont paresseux, alcooliques, violents envers leurs femmes et, par-dessus le marché, ils abusent des privilèges que les lois leur accordent en matière de chasse et de pêche.

Ce n'est pas le lieu ici de défoncer un à un ces préjugés. Il n'est pas question non plus de ressusciter le mythe du « bon Sauvage », façon Jean-Jacques Rousseau. Le « bon Sauvage » n'existe pas davantage que le parfait petit Blanc. Ajoutons à cela que la crise d'Oka aura eu et continue d'avoir des retombées négatives à l'encontre des Autochtones. Le capital de sympathie qui existait à leur endroit a été sérieusement entamé. Lors d'une entrevue à *l'Envers de la médaille*, en février 1992, Léonard Paul, un Montagnais, enregistrait ce fait.

4.1 La crise d'Oka

[Retour à la table des matières](#)

Le premier devoir d'un État, ce que l'on attend de lui en premier lieu, c'est la protection de ses citoyens et de leur liberté physique. À l'occasion de la crise d'Oka, il est inadmissible qu'il ait fallu autant de temps, je ne dis pas pour la régler, car elle ne l'est aucunement, mais pour faire libérer le pont Mercier, tout simplement. Depuis, les employés d'Hydro-Québec ont été empêchés d'aller faire les relevés de compte sur le territoire de ces réserves. En outre, on a fini par passer l'éponge ; enfin, on acquitte tous les accusés.

Je ne juge pas le jugement. Les avocats me mangent avant de déjeuner, ès avocasseries. On peut invoquer des vices de procédures, le « due process », que sais-je ? Je sais, par contre, que la justice ne suffit pas. Il faut qu'il y ait non seulement justice, mais encore, apparence de justice. On m'a dit que c'était un axiome, chez les avocats. Pour l'heure, ce dont je suis sûr, c'est que les petits Blancs ont l'impression d'avoir été « fourrés ». Ils ont l'impression que le gouvernement a peur des Autochtones, en général, et des Mohawks, en particulier. Et qu'il leur fait des passe-droits.

Le gouvernement gagnerait beaucoup en crédibilité, en distinguant et en respectant la naissante fierté des Autochtones, des comportements carrément « mafioseux » d'une bande internationale d'exploiteurs. On pourrait peut-être, en fin de compte, faire l'économie d'une Sicile ou d'une Sardaigne version « ontario-newyorko-québécoisée ».

Un gouvernement, tout comme un père ou une mère de famille, doit savoir à quel moment, à quel endroit tirer le trait. Aucun sondage ne peut indiquer ce moment ou cet endroit. Aristote disait que tout l'art de la guerre (et la politique est une guerre sans balles) consiste à reconnaître le moment opportun. J'estime que présentement, le ressort est très tendu : interminable récession économique, chômage, réorganisation mondiale de l'économie, problème constitutionnel, question autochtone, tout cela constitue un mélange explosif. À l'ère des mass

médias, il n'y a plus de peuple ; il n'y a plus que des masses, justement. Or, les masses ont ceci de propre que tôt ou tard, elles exigent l'ordre. Ici je cite Ortega y Gasset, qui fut le prophète du fascisme en Europe : « On entendra bientôt par toute la planète un immense cri, qui montera vers les étoiles, comme le hurlement de chiens innombrables, demandant quelqu'un, quelque chose qui commande, qui impose une activité ou une obligation ». ¹³ On parle beaucoup de la planète qui serait devenue un village global. C'est le cas. Mais il n'y a pas encore de gouvernement mondial.

On peut affirmer que les différences d'ordre culturel qui existent entre les deux groupes, même si elles sont peu ou mal connues, ne créent pas de difficultés. Par contre, les avantages fiscaux dont jouissent les Autochtones sont une source de ressentiment. Une campagne d'information systématique a ce sujet contribuerait à assainir l'atmosphère. On verrait mieux, entre autres choses, que les exemptions fiscales découlent de la Loi fédérale sur les Indiens et que cette loi elle-même a contribué à infantiliser les Autochtones psychologiquement et financièrement.

Quelle doit être la réponse des « autres Québécois » à la question autochtone ? Répondre et responsabilité ont la même racine. Quelle est notre responsabilité vis-à-vis des Autochtones ? Elle est d'abord de comprendre le sens de leur requête. Au-delà des exagérations rhétoriques de certains de leurs leaders ; au-delà des comportements carrément criminels d'une petite faction de leur population (qu'il faudrait d'ailleurs appeler par son nom : une mafia, et traiter comme telle), la requête des Autochtones, c'est celle de leur dignité, de leur identité culturelle et des moyens politiques de les assurer. Il me semble que nous sommes bien placés pour comprendre la situation des Autochtones, puisque nous menons depuis longtemps un combat analogue au leur. C'est en ce sens que l'on peut parler de « communauté dans la minorité ».

En deuxième lieu, la réponse des « autres Québécois » à la question autochtone doit consister à clarifier les règles du jeu, et c'est ce

¹³ *La révolte des masses*, publiée en 1926 ; traduction française en 1937, page 189.

que devrait permettre la politique globale promise par le gouvernement du Québec. Mais que veut dire : clarifier les règles du jeu ? Au minimum, cela veut dire définir ce que l'on entend par autonomie gouvernementale ; ce que l'on entend par assiette territoriale ; ce que l'on entend par droits inhérents. Et quand je dis définir, je ne veux pas dire imposer d'en haut, je veux dire négocier. Mais pour qu'une négociation aboutisse et même, pour qu'elle puisse commencer, il faut rétablir la confiance réciproque.

En troisième lieu, il faudra négocier l'attribution de territoires et les modalités d'exploitation de ces territoires. La question territoriale rend bien du monde nerveux, au grand amusement, sans doute, des stratégies politiques des deux bords. Car enfin, qui croit vraiment que l'on va créer, à l'intérieur du territoire québécois, 11 enclaves, 11 républiques autochtones ? Et combien de postes frontaliers ? Combien de systèmes juridiques ? La demande d'autonomie gouvernementale (et ses incidences territoriales) fait peur parce qu'elle n'est jamais définie : réclamée sans nuances et sans explications, elle est rejetée de la même façon. On sait très bien, pourtant, qu'un même territoire, une même population peuvent être soumis à plusieurs juridictions simultanées : une même portion de territoire peut être un comté fédéral et provincial, une ville, une municipalité régionale de comté, une commission scolaire, un diocèse, etc.

Et puis, répétons-le, les différentes communautés autochtones ne réclament pas toutes les mêmes choses ; elles ne sont pas toutes également prêtes à assumer les mêmes responsabilités ; certaines de leurs réclamations se chevauchent, en matière territoriale, notamment. Les solutions uniformes et univoques ne conviennent pas aux affaires humaines.

Nous n'avons rien à perdre à faire leur place aux Autochtones, mais nous avons, eux et nous, beaucoup à gagner à les reconnaître comme partenaires dans l'invention et la réalisation d'un « vivre ensemble ».

Dans le débat politique actuel qui oppose le Québec au reste du Canada, la position des Autochtones est pour le moins ambiguë : d'une part, ils sont conscients d'avoir acquis, de ce fait, un poids poli-

tique sans proportion avec leur nombre ; d'autre part, ils utilisent le vague sentiment de culpabilité historique que les Blancs ont développé à l'endroit des peuples que leur établissement dans les deux Amériques a déracinés et décimés.

4.2 Le révisionnisme historique

[Retour à la table des matières](#)

Certes, les Blancs ont des torts envers les Autochtones. Il faut toutefois résister au révisionnisme historique réducteur. Dans les années 1960, l'idéologie anticolonialiste imputait aux Européens tous les malheurs de l'Afrique. Trente ans plus tard, il est bien évident que les malheurs des peuples africains ne résultaient pas uniquement du colonialisme ou, en tout cas, qu'ils ont très bien su le remplacer pour se forger d'autres chaînes.

La question autochtone présente des aspects historiques, culturels, économiques. Elle présente surtout, à ce stade-ci, des aspects politiques. Et la conjoncture générale des relations entre le Québec et le reste du Canada rend le débat particulièrement délicat. Les Autochtones ont parfaitement compris que leur poids politique est sans proportion avec leur importance numérique. Ils savent utiliser les médias et les organismes internationaux. Ils savent capitaliser *Le sanglot de l'homme blanc*, pour reprendre le titre d'un ouvrage de Pascal Bruckner (Seuil, 1983).

Au moment où les deux Amériques célèbrent le 500e anniversaire de l'aventure de Christophe Colomb, la relecture de l'histoire se fait dans la dissonance. L'histoire des hommes n'est pas un objet de musée inerte, se prêtant à la photographie ou à la contemplation ; elle demeure vivante et susceptible d'interprétations diverses et complémentaires. Par ailleurs, cette relecture n'échappe pas à la politique.

Le discours politique n'est jamais innocent. Je le disais plus haut, la surenchère de certains leaders autochtones risque de se retourner contre eux. À court terme, elle peut flatter une partie de leurs supporters politiques ; elle peut aussi servir la stratégie de certains porte-

parole du Canada anglophone, mais à trop faire monter les enchères, on risque de rester avec son encan sur les bras. Au demeurant, il faut se demander qui a intérêt à présenter le Québec comme l'âne dans la fable *Les animaux malades de la peste* : le pelé, le galeux d'où vient tout le mal, c'est le Québec. Dans la fable en question, même si tous les animaux s'entendaient pour condamner l'âne, ils n'en étaient pas moins tous manipulés par le lion...

La politique globale que le Québec veut élaborer devrait fixer le cadre et le sens général de l'autonomie gouvernementale des Autochtones ; elle devrait ensuite rendre possible l'existence de modalités régionales inventées régionalement. Le développement régional est un besoin vital pour le Québec aussi bien que pour les Autochtones. Un pays entièrement confisqué par un centre finit par s'écraser sur lui-même. Dans les ateliers tenus lors des colloques, on a pu remarquer que plus on se rapproche des communautés régionales (Autochtones et « autres Québécois » confondus), plus les convergences sont nombreuses et fortes ; moins criantes, les divergences et les oppositions.

En juillet 1992, à l'occasion du 500^e anniversaire du débarquement des Européens, un rassemblement de jeunes Autochtones des deux Amériques réunissait plusieurs centaines de participants sur les Plaines d'Abraham, y compris des délégués d'Australie, de la Laponie, de la Mongolie. On peut déjà dire que cet événement est un signe des temps ; le signe que la question autochtone ne peut plus être ignorée, contournée ni non plus traitée à la sauvette entre quelques technocrates blancs et leurs vis-à-vis autochtones plus ou moins représentatifs. ¹⁴

La question autochtone sera de plus en plus portée par les jeunes. Voilà bien pourquoi il faut y répondre avec un regard nettoyé des

¹⁴ Les organisateurs de cette première rencontre internationale des jeunes Autochtones s'attendaient à réunir quelque 2000 participants. En fait, moins de 200 se sont présentés. Sans doute déçus, les jeunes Autochtones n'étaient guère avenants. J'ai essayé d'engager conversation avec un jeune Cri. Je me suis fait répondre, plutôt sèchement : « I don't speak French ». C'était sur les Plaines d'Abraham. C'est pour dire.

vieilles peurs et des vieilles crispations. Il faut y répondre dans un esprit d'audace et de liberté.

5. Remarques complémentaires

5.1 *La langue*

[Retour à la table des matières](#)

La langue est maternelle. Quand un jeune entre à l'école, il sait parler. L'école peut ensuite enrichir, corriger, confirmer la langue maternelle. Les langues autochtones doivent être conservées. C'est l'affaire de la famille et de l'école. Il n'en va pas différemment pour le français, et l'on sait qu'en ce qui nous regarde, nous les Québécois francophones, la bataille n'est pas gagnée. Mais dans le cas des langues autochtones, deux difficultés particulières se présentent : le petit nombre des porteurs de la langue ainsi que la frontière alphabétique en ce qui concerne le cri et l'inuktitut.

Le petit nombre des porteurs fait qu'il n'est pas réaliste de penser qu'un nombre significatif de Blancs vont se mettre à apprendre l'inuktitut ou le montagnais. En ce qui concerne l'inuktitut et le cri, la barrière alphabétique doit être levée. Si l'on veut que les Cris et les Inuit aient accès à la réserve culturelle des Blancs, il va falloir qu'ils apprennent une langue seconde et donc l'alphabet latin, ne serait-ce que pour permettre la traduction, en leur langue maternelle, des oeuvres écrites des Blancs.

Pour l'étude, la conservation et même le développement du stock culturel existant dans ces langues, on pourrait penser à une chaire universitaire chargée de cette responsabilité. Ce ne serait pas payer bien cher pour sauver une « espèce menacée ». Dès 1972, le père Alexis Joveneau, o.m.i., curé à La Romaine depuis maintenant 39 ans, écrivait ceci : « Ce qu'entendaient les enfants indiens, il n'y a même pas 20 ans, n'a déjà plus de résonance pour les enfants d'aujourd'hui. La

langue montagnaise disparaît. ... Les Indiens, retirés du bois, vivent dans des maisons, comme un caribou dans un enclos artificiel, ou comme l'outarde dans un poulailler, l'outarde à qui on a eu soin de couper les ailes ». ¹⁵

Le père Joveneau écrivait ces remarques il y a 20 ans. J'ignore si la situation s'est améliorée depuis. En toutes hypothèses, je maintiens la suggestion d'une chaire universitaire qui pourrait jouer un rôle analogue à celui du Conseil de la langue française en ce qui touche le français parlé au Québec.

À ce moment-ci, mon sentiment vis-à-vis de la question autochtone se ramène à ceci : les Autochtones se sentent menacés de disparition non pas physique, mais socio-culturelle. Ils redoutent l'assimilation à brève échéance. Le gouvernement du Québec a la responsabilité de les aider à entrer dans la modernité sans perdre leur identité. À cette fin, la politique du Québec vis-à-vis des Autochtones doit comprendre des dispositions pour la protection des langues autochtones.

5.2 Les réserves

[Retour à la table des matières](#)

Il faut que les Autochtones sortent de leurs réserves. Entendons-nous : il ne s'agit pas d'abolir les réserves, du jour au lendemain. Au contraire, les réserves (ou, en tout cas, des réserves) doivent être maintenues à titre « d'habitats » culturels, notamment pour permettre l'enracinement et le développement initial des jeunes. Leur permettre de faire des provisions de souvenirs et d'expériences. Ensuite, à titre de foyers « identitaires ». Elles doivent jouer un rôle analogue à celui de la maison paternelle ou du village natal pour n'importe quel être humain. La maison paternelle, le village natal, on y naît, on s'y développe et on y revient pour se ressourcer. Mais tôt ou tard, on doit les quitter ; du moins l'immense majorité doivent les quitter. Aucune réserve ne fournira jamais l'assiette culturelle et économique nécessaire pour le développement de ses habitants. Il n'est pas impensable que

¹⁵ Alexis Joveneau, Bulletin *Angèle vous parle*, # 57, octobre 1972.

l'on détermine, avec la collaboration et l'accord des Autochtones, quelques « capitales » autochtones où l'on trouverait une certaine concentration de services socio-culturels. Ces capitales favoriseraient la connaissance mutuelle des Autochtones eux-mêmes. Si cette idée a quelque valeur, il faudrait y mettre le temps avant de les choisir et de les équiper. Il ne faudrait pas reprendre le modèle d'une petite « Brasília » montagnaise ou crie.

En toutes hypothèses, il faut que les jeunes sortent des réserves pour apprendre à affronter la modernité autrement que par la télévision et les nintendos. L'intégration (non pas l'assimilation) est la réponse à l'exclusion historique et culturelle.

Les privilèges d'exemptions fiscales devraient être abolis et remplacés par un budget administré par les instances gouvernementales autochtones. Il faut sortir les Autochtones de leur situation d'éternels mendiants et d'éternels revendicateurs. Les instances gouvernementales autochtones doivent être responsables et représentatives.

5.3 *L'apartheid*

[Retour à la table des matières](#)

Qu'il s'agisse de gouvernement régional ou de capitales socio-culturelles, il ne faut pas qu'ils soient à caractère ethnique. Le fondement de la démocratie, c'est l'égalité des citoyens. Présentement, les Autochtones réclament le statut de Blancs et le statut d'Autochtones en plus, mais ils n'ont pratiquement aucune responsabilité correspondante et les organismes qui les représentent (honnis peut-être les conseils de bande) sont privés d'une véritable représentativité. L'information est confisquée par les « négociateurs ». Je cite ici une remarque tirée d'un article de *Harper's* de juillet 92 : « The sovereign fiefdoms are ends in themselves providing career tracks and bases of power ». Le mouvement pour les libertés individuelles est devenu une entreprise pour l'exercice du pouvoir par une clique restreinte de politiciens autochtones et d'experts de toutes couleurs. Après 15 ans et 15 millions de dollars, où en est le CAM, par exemple ?

5.4 *L'accompagnement*

[Retour à la table des matières](#)

On ne peut pas, de façon responsable, remettre les Autochtones entre leur propre main, à tous égards. Ils n'ont tout simplement pas assez de cadres autochtones pour les encadrer, justement. Par ailleurs, on ne devient pas libres pour avoir été plus longtemps esclaves. Il faut donc hâter le processus de formation des Autochtones. La formation initiale doit se faire sur place (au minimum, le primaire et le premier cycle du secondaire) ; la formation collégiale et universitaire doit se faire « chez les Blancs ». On devrait identifier les meilleurs « coureurs » et accompagner leur formation, tant au plan scolaire que financier. Péguy était le fils d'une chaisière, mais il a été choisi comme boursier de la République. Ni la République ni la culture françaises n'y ont perdu, il me semble.

On ne doit pas *forcer* la fréquentation scolaire, sinon par l'entremise des parents et le pouvoir d'attraction des modèles de réussites autochtones. Et encore, par le parrainage mutuel des jeunes Blancs et des jeunes Autochtones.

Je comprends mal qu'il y ait une école pour les Blancs et une école pour les Montagnais, à 150 mètres de distance l'une de l'autre, sur un territoire comme celui de La Romaine. D'une part, on promeut l'intégration ; d'autre part, on consacre l'apartheid.

Il faut faire attention aux programmes spéciaux destinés aux Autochtones. Je ne pense pas ici à l'enseignement des langues autochtones, je pense à des programmes de niveau collégial, par exemple. Un programme destiné à la formation de responsables de pourvoirie devrait être offert à n'importe qui, quitte à encourager les Autochtones à s'y inscrire par des mesures incitatives. Les solutions institutionnelles ne favorisent que les pouvoirs déjà constitués : le pouvoir d'un département dans un cégep ou le pouvoir discrétionnaire des politiciens au-

tochtones. Si les Autochtones sont seuls à courir, ils gagneront toutes les courses, jusqu'au jour où ils devront courir avec d'autres coureurs.

5.5 La culture traditionnelle

[Retour à la table des matières](#)

Il faut nettoyer un peu l'idée de culture traditionnelle. S'agit-il d'artisanat ? C'est une risée. On a toute la misère du monde à acheter un cadeau présentable à ses amis. On en revient assez vite des mocassins en peau de vache, quand il n'y a même pas de vaches sur le territoire ! Je voulais m'acheter un casque : on m'en a présenté un en peau de lapin !

S'agit-il de chasse et de piégeage ? Ils ne peuvent plus assurer la vie des Autochtones. Sauf exceptions (et des exceptions provisoires), les jeunes ne veulent plus de cette vie. De toute façon, même les Autochtones qui pratiquent encore la vie en forêt le font à la moderne : transport en hydravion, carabines de 1000 \$, etc. Beaucoup de Blancs en font ou en feraient autant, s'ils en avaient le temps et les moyens.

Les porte-parole des Inuit que j'ai eu l'occasion de rencontrer, notamment le maire de Povungnituk, Harry Tulugak, déplorent la rupture d'avec le passé. Le maire me donnait comme exemple le fait que les jeunes ne savent plus construire un igloo, ni s'orienter sur le territoire. À cela, on peut objecter : faut-il savoir construire un igloo en 1992 ? Combien de Québécois savent traire une vache, labourer un champ, tuer un cochon ? Sont-ils dénaturés pour autant ? Le temps n'est pas si loin où, dans chaque famille, tous les enfants apprenaient à faire ces choses ou à y participer de quelque façon. Éviter le romantisme nostalgique, la glorification d'un passé qui ne fut jamais aussi beau qu'on voudrait le faire croire, en face d'un présent exigeant et d'un avenir menaçant.

La désespérance des jeunes garçons inuit (et des mâles, en général) tient au fait qu'ils ont perdu leur statut de pourvoyeurs et que la plupart des personnes salariées sont des femmes. Les mâles se sentent déclassés.

Dans une entrevue qu'il accordait au *Devoir*, le 11 avril 1992, le philosophe français Luc Ferry dénonçait l'appui facile que beaucoup d'intellectuels européens « politically correct » accordent à la lutte des Autochtones nord-américains. Leur discours, disait-il, « joue sur les thèmes ultra-nationalistes et hyper-romantiques du droit à la terre, de l'enracinement au sol, de la tradition, comme valeur absolue, de la légitimité à tout crin, érigée sur le concept du premier arrivé. (...) Ce sont des revendications qui sont presque intégralement marquées au coin du racisme, ou du racialisme, avec la transmission de l'identité par le sang. Cela dit, la critique du discours n'implique pas le rejet de la cause elle-même, du désir d'autonomie qui demeure légitime ».

5.6 La mendicité

[Retour à la table des matières](#)

À Natashquan, pendant que mes compagnons conversaient avec les passagers d'une autre voiture, deux jeunes Montagnais répondaient à mes bonjours en disant : « argent, argent », en tendant la main. Ils avaient entre les jambes des bicyclettes de 125 \$ chacune. Je me serais cru au Cameroun, où il n'y a pas moyen de circuler sans rencontrer ce type de mendicité. Or, je vous assure qu'une réserve comme celle de Natashquan (et les autres que j'ai pu visiter) sont des Champs-Élysées, comparée aux villages de brousse, au Cameroun, aux bidonvilles de Yaoundé ou de Santiago du Chili, que j'ai également eu l'occasion de visiter.

Il ne revient pas aux Blancs d'interdire la mendicité ; c'est l'affaire des parents autochtones. Mais il revient aux Blancs d'aider les Autochtones à sortir de leur état d'éternels assistés. Comment ? En leur donnant progressivement accès à l'autonomie gouvernementale.

5.7 *L'Acte de Québec*

Par quel coup d'audace pourrait-on renouveler, transposer à l'adresse des Autochtones, ce que fut pour les habitants d'après la Conquête, l'Acte de Québec ? Or, pour l'essentiel, l'Acte de Québec reconnaissait trois libertés fondamentales : la liberté de religion, la liberté de la langue, la liberté du droit civil. Pour les Autochtones, la liberté de religion est acquise depuis toujours. La liberté de la langue est également acquise, sauf que les porteurs ne sont pas assez nombreux pour assimiler de nouveaux porteurs. Encore faudrait-il favoriser le développement de ces langues par la création, entre autres, d'une chaire universitaire pour les langues autochtones. Il y aurait aussi moyen de leur redonner l'équivalent de ce que fut l'octroi du droit civil pour nous. Ainsi, à Toronto, selon une dépêche de la *Pi-esse canadienne*, les Autochtones accusés de crimes mineurs pourraient éviter de faire face aux tribunaux, mais se verraient imposer des peines par un conseil autochtone spécial, en vertu d'un projet-pilote annoncé par le gouvernement. (*La Presse*, 18.06.92)

5.8 *L'écologie*

[Retour à la table des matières](#)

L'écologie est devenue la tarte à la crème des belles âmes et des têtes heureuses. Le Québec est troué de dizaines de milliers de lacs. Combien de kilomètres carrés les barrages ont-ils ajouté à la superficie déjà constituée par les lacs naturels ? Un pourcentage insignifiant, de beaucoup inférieur à celui des routes et autoroutes par rapport à la superficie cultivable.

En fait, le discours écologique est d'abord un discours politique : « Ce qui est en jeu n'est pas la préservation du milieu nordique, non plus d'ailleurs la survie de la culture des premiers habitants du territoire. Ce qui se joue, c'est la gestion des territoires et la récupération des rentes économiques que ces territoires peuvent dégager, en parti-

culier, la rente hydroélectrique. Tant que cela ne sera pas reconnu ouvertement par tous les acteurs, les solutions proposées tomberont à côté et l'issue définitive du conflit sera renvoyée aux calendes grecques ». ¹⁶

Curieusement, le discours écologique fait semblant d'ignorer les études et l'argent investis par Hydro-Québec en vue de protéger l'environnement. La ministre Lise Bacon rappelait dans la revue *Foi-ces* (# 97), été 92, que Hydro-Québec « a consacré, sur une période d'environ dix ans, 250 millions de dollars à la réalisation d'études et à la mise en place de toute une batterie de mesures d'atténuation. En étroite consultation avec les communautés autochtones, la Société d'énergie de la Baie James a créé et mis en place un système de suivi environnemental auquel je ne connais aucun précédent ».

6. Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Sous Louis XIV, et bien avant, un des sens du mot question, c'était : torture. « Soumettre quelqu'un à la question », c'était le torturer pour lui arracher des aveux. Il subsiste des traces de cette acception du mot dans l'expression : cette question me tourmente.

On ne saurait nier que la question autochtone se pose à nous par mode de question, justement. Non pas comme un énoncé suivi d'un point d'interrogation, mais comme une réalité devant laquelle nous sommes perplexes. Le « nous » que j'emploie concerne autant les Autochtones que les Visages pâles. Nous sommes perplexes devant la question autochtone, et les Autochtones sont perplexes devant la question qu'ils sont pour eux-mêmes : « sphinx accroupis sur leur propre signification », comme disait Léon Bloy, en parlant de tout un chacun.

Mais on ne peut pas demeurer perplexes pour l'éternité. À la longue, la perplexité donne l'air stupide. Par ailleurs, on ne peut pas tran-

¹⁶ Victor Rodriguez-Padillard, INRS, in *Le Devoir* du 15 juillet 1992.

cher la question comme Alexandre, en d'autres temps, trancha le fameux nœud. Et alors, que faire ? À la question : que faire ? la réponse, c'est toujours : faire. Bien ! Mais faire quoi ?

*
* *

La question autochtone présente trois volets : un volet culturel, un volet économique, un volet politique.

Le volet culturel, c'est la volonté, chez les Autochtones, d'affirmer leur identité, leur caractère original, l'ensemble des traits dont leur histoire millénaire a marqué leur visage. Or, cette culture est menacée par l'invasion de la modernité.

Les porte-parole autochtones emploient plus volontiers l'expression mode de vie traditionnel que le terme culture. Ma propre question devient alors celle-ci : comment peut-on conserver un mode de vie traditionnel ou comment peut-on y retourner si l'on estime s'en être écarté ? En fait, plus personne ne vit comme il vivait en 1900 ou même en 1940. Il existait un mode de vie traditionnel à Métabetchouan, du temps de mon enfance. Ce mode de vie était traditionnel en ceci qu'il existait depuis plusieurs générations et qu'il était demeuré à peu près inchangé. Il se déroulait au pas du cheval. Puis ce furent l'électricité, le téléphone, l'auto, la radio, Duplessis et Tino Rossi.

Personne, parmi les Québécois, ne parle de retourner au mode de vie traditionnel. Ni les coutumes, ni les costumes, ni les horaires, ni les loisirs, ni les travaux n'étaient les mêmes il y a 50 ans. Je pourrais bien ajouter que la religion non plus n'était pas la même. A une échelle plus modeste, je pourrais également démontrer que dans les communautés religieuses, le mode de vie traditionnel s'est évanoui. Je ne vis plus dans la communauté où je suis entré il y a près de 50 ans. Il n'y a plus grand-chose de commun entre le style de vie communautaire de 1945 et celui d'aujourd'hui. Ce n'est pas le lieu ici de faire ma confession. Je dis seulement que je suis toujours un frère mariste, bien que j'aie repris mon nom civil, que je ne porte plus l'habit religieux, que je ne sois plus astreint à bon nombre de prescriptions importées de

la France du 19^e siècle et inspirées par une mentalité étrangère. Je n'ai pourtant pas le sentiment d'avoir perdu mon identité mariste. Je pourrais également ajouter que de telles transformations ne se font pas sans peine et que tout n'est point profit en ces opérations. Mais, encore une fois, qui voudrait retourner 50 ans en arrière, même si l'on reconnaît que certaines valeurs ont été évacuées au cours des énormes transformations survenues ?

Pourquoi et comment les Autochtones voudraient-ils et pourraient-ils retourner à leur mode de vie traditionnel ? S'agit-il de vouloir conserver certaines pratiques, certaines attitudes, notamment vis-à-vis de ce qu'on appelle la nature, tout en adoptant carrément les avantages et les exigences de la modernité ? Cette volonté est légitime. Mais s'il s'agit de vouloir additionner purement et simplement le statut ancestral et le statut moderne, la chose est impossible. Réclamer le mode de vie traditionnel à la télévision est une contradiction dans les faits.

Au reste, les différences d'ordre culturel entre les Autochtones et les Blancs, même si elles sont peu ou mal connues, ne posent pas, en soi, de difficulté. Les difficultés commencent quand les revendications touchant l'identité culturelle occultent des revendications d'ordre économique et politique. Pour reprendre une distinction de Marcel Conche ¹⁷, disons que les biens d'ordre culturel sont des biens « participables », tandis que les biens d'ordre économique et politique sont des biens partageables. Les biens « participables » s'augmentent en se communiquant : si j'aime la musique de Mozart et que mon voisin l'aime aussi, cela ne me prive de rien ; au contraire, je peux en jouir davantage.

Les biens partageables, par contre, sont en nombre fini. La loi ou la force en assurent la division. L'eau du Nord suscite des querelles depuis qu'elle génère de l'électricité. Il faut aborder cette question avec franchise et ne pas la masquer sous des considérations culturelles.

Le volet politique de la question autochtone récupère les deux autres. Les Autochtones ont très bien compris les règles du jeu politique de l'ère où nous sommes entrés. Jusqu'à récemment, il était vrai de

¹⁷ Marcel Conche, op. cit., page 108.

dire que l'on n'a jamais que la politique de sa force. Mais dans le monde complexe où nous sommes, les petits peuvent faire dérailler les gros. Le Québec est petit en Amérique du Nord et même au Canada, les Autochtones sont petits au Québec. Cette situation même permet à Diom Romeo Saganash, vice-grand chef du Grand Conseil des Cris du Québec, de dire : « Notre préoccupation est certainement aussi légitime que celle des Québécois qui secoue le Canada tout entier ». ¹⁸

Lors de la même occasion, M. Saganash déclarait : « Le défi que nous vous proposons est non pas de revenir en arrière, mais de prendre une autre route pour aller plus loin, par un changement radical d'attitude envers la nature (toute la nature, incluant la nature humaine), changement qui ouvrirait la porte à un nouvel équilibre partout. Nous avons une occasion historique d'établir une nouvelle base à nos relations mutuelles ; le dossier de l'aménagement de la Grande rivière de la Baleine est le point critique et le symbole le plus puissant de notre avenir commun dans votre Nord et notre Nitassinan, il n'en tient qu'à nous tous d'en faire une régression ou un progrès ». ¹⁹

Ces propos rejoignent ceux de Mgr Gérard Drainville que je rapportais plus haut. Qu'un évêque parle d'une nouvelle alliance, on le comprend ; qu'un chef civil utilise un langage assez voisin, cela surprend un peu. Peut-être n'y a-t-il plus moyen de continuer la route en voulant faire l'économie du spirituel. Peut-être n'y a-t-il plus moyen de continuer la route, « le long chemin des hommes » ²⁰, avec les béquilles du juridisme et de l'« économisme ». La résistance des Autochtones est agaçante, mais qui nous dit qu'elle ne constitue pas un salutaire ralentissement, comparable à celui que Jacob demandait à Essäü : « Mon seigneur sait que les enfants sont délicats et que je dois penser aux brebis et aux vaches qui allaitent ; si on les presse un seul jour, tout le petit bétail mourra ». (Genèse 33, 13)

Jacob était un rusé. Je suis bien assuré qu'il y a de la ruse chez les leaders autochtones. Je suis bien assuré aussi qu'il y en a chez les lea-

¹⁸ *Revue Organisation*, Université du Québec à Chicoutimi, avril 1992, page 72.

¹⁹ *Ibid*, page 74.

²⁰ Titre d'un essai de Jean Guéhenno, Grasset, 1959.

ders blancs. Je ne crois pas qu'il se produira un changement radical d'attitude envers la nature humaine demain matin. Un peu d'audace, un peu de clarté feraient déjà beaucoup de bien. La peur d'être dupe est elle-même dupante.

J'ai eu l'occasion, pendant deux jours, de participer, à titre d'observateur, à une table de négociation tripartite (Québec, Ottawa, nation huronne-wendat) au sujet d'une éventuelle entente-cadre portant sur l'ensemble du contentieux. Le moins que je puisse dire, c'est que je n'ai pas été édifié. Cette expérience me laisse une impression de futilité. Dupeurs craignant d'être dupés, arguties interminables, bluff contre bluff. Si l'on veut aboutir à quelque chose d'un peu sérieux, d'un peu solide, il va falloir sortir ces dossiers des mains des avocats. Un peu d'âme, Seigneur, un peu d'âme !

Je ne parle pas ici de la seule question huronne-wendat ; je parle de l'ensemble de la question autochtone. Il faudrait, il me semble, confier à un groupe restreint d'Autochtones et de Blancs le mandat de concevoir et de rédiger un projet de solution globale, selon un calendrier ferme. Le projet serait ensuite soumis aux autorités politiques respectives. Mais justement, il faudrait qu'il existe au préalable, chez les trois parties, une volonté politique de règlement.

Cette volonté politique n'existe pas présentement à cause du conflit constitutionnel qui oppose le Québec au reste du Canada. Mais qu'est-ce qui empêche le Québec de dresser une table de négociation globale avec les Autochtones du Québec, puisque, en toutes hypothèses, le Québec devra traiter avec les Autochtones qui vivent sur son territoire ?

Je viens d'employer le terme négociation. En fait, il ne s'agirait pas de négociation ; il s'agirait d'une étude commune et simultanée d'une solution présentable aux responsables politiques, mais qui aurait été élaborée en dehors de la « culture juridique ». Ni l'argent, ni la force, ni les avocasseries ne pourront résoudre la question autochtone. Que reste-t-il ? La recherche d'une nouvelle alliance.

Le lecteur tant soit peu attentif aura remarqué que le présent texte n'est pas d'une seule coulée. Je n'en fais d'ailleurs pas mystère. J'ai

cheminé avec mon texte, pour ainsi dire. Avec mon texte et avec l'actualité. Depuis la crise d'Oka, il n'est guère de jour où la question autochtone ne fasse l'objet d'une manchette dans les médias. Selon son tempérament, selon l'information dont on dispose, selon l'état de sa réflexion, on est ainsi promené de la compassion à l'irritation ou à l'agacement. À moins que l'on ne décroche devant la complexité de la question. Car il ne faut pas se le cacher : nous commençons à peine à prendre la question autochtone au sérieux, nonobstant le fait, mentionné plus haut, que beaucoup de soins administratifs, légaux, financiers aient été depuis longtemps appliqués à résoudre ou à contenir cette question.

Ce qui se produit présentement, c'est que les Autochtones ont appris à utiliser les armes que nous leur avons données : les armes de l'éducation, les armes de la revendication politique, les armes de la culture médiatique. Le dialogue devient de la sorte plus exigeant, mais aussi plus riche. La dynamique de l'histoire, sinon la volonté des Blancs, place ainsi les deux groupes d'égal à égal, et non plus de tuteur à pupille.

Je dis : d'égal à égal, non pas en vertu du poids démographique, ce qui n'est pas le cas ; non pas non plus en vertu des cultures respectives, car les cultures ne se comparent pas : elles ne sont pas de l'ordre de la quantité, elles sont de l'ordre de la qualité ; mais en vertu d'une volonté commune de justice et de dignité.

Fin du texte